



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park			
<b>Date</b>	Samedi 18 février 2023	<b>Heure de départ</b>	19 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Dégagé (Temp. : 0 °C)	<b>Vent :</b>	5 km/h Sud-Ouest	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 11 Rapide			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	7 AS	<b>Inscriptions totales</b> 100/110
<b>Total des paris mutuels</b>	\$2,613,916			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> David Stewart	<b>Juge associé</b> Fred Brethour	<b>Juge associé</b> Al Stiff
--------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

## BUREAU

Un examen de film se tiendra lundi prochain avec Sylvain Filion, à 17 h 30.

On a rendu la décision #2058294 au nom de l'entraîneur, Mark Goddard, pour un certificat de résultat d'analyse positif de Classe 3 (substance *arsenic* quantifié au 1167ng/mL) pour le cheval, "Villefranche AS", dans la Course 2, disputée le 4 novembre 2022.

Étiquette #53 22308301

M. Goddard a accepté un règlement amiable prévoyant une suspension de conduite complète de 15 jours (du 6 au 20 mars 2023) et une sanction pécuniaire de \$1,000.

## COURSES

### Course 1 – **Enquête**

Examen du bris d'allure survenu au #3, "Barrett Hanover", (Doug McNair), avant le départ.

Le cheval n'était pas à l'intérieur du poteau de remboursements.

On a opéré un remboursement de \$42,904.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/wzWwG4Xqqio>

### Course 2 – **Enquête** de l'accident survenu au poteau de 3/4 de mille.

Le #6, "Tour Champion", (Jody Jamieson), se trouve dans le double trou et pose un pied sur la roue du #7, "Control The Smile", (Travis Cullen), ce qui déclenche un bris d'allure du cheval et une réaction en chaîne aux chevaux arrière.

Le #4, "Rangers Shadow", (Beau Brown), heurte l'arrière du #6, et le #9, "Smokin Mo", (Nick Boyd), heurte l'arrière du #7, et finit par tomber sur la surface de la piste.

Les #5, "Dream With Me", (Phil Hudon), et #8, "Bettorholdontight", (Tyler Jones), ont subi des bris d'allure par cause d'obstructions.

Le #6, arrivé en 7<sup>e</sup> position, a été placé en 8<sup>e</sup> position et disqualifié.

Tous les chevaux et conducteurs sont réputés aptes.

Le #5 a subi un bris d'allure par cause d'obstruction survenu après le départ à cause du bris d'allure survenu au #8.

Le #5 a également terminé la course avec de l'équipement brisé (overcheck et entraves).

Aucune vidéo d'enquête à afficher. Les juges feront le suivi avec M. Jamieson.

Course 3 – Le conducteur, Trevor Henry, du #1, "P L Octavius", sera présent lundi prochain pour l'examen de film à l'endroit de la stimulation qu'il a appliquée dans le dernier droit.

Rien à signaler pour le reste.

Course 4 – Le conducteur, Tyler Jones, du #3, "Delightful Feeling", sera présent lundi prochain pour l'examen de film à l'endroit de la règle 22.19 (défaut d'avoir conservé ses pieds dans les étriers).

Rien à signaler pour le reste.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le conducteur, Doug McNair, du #4, "Captain Q", sera présent lundi prochain pour l'examen de film à l'endroit de la règle 22.19 (défaut d'avoir conservé

ses pieds dans les étriers) et une infraction à la probation.

Les juges discuteront également avec M. McNair au sujet de ses actions après la course.

Rien à signaler pour le reste.

Le #9, "Last Call George", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Examen de la course dans le dernier droit.

Le #7, "Cadillac Bayama", (LP Roy), dévie vers l'extérieur et interfère avec le #3, "Southbeach Hanover", (Bob McClure).

Le #3 a été signalé dans la statistique avec obstruction.

Aucun placement n'est requis.

Course 9 – James MacDonald, conducteur du #3, "So Much More", s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 (défaut de garder ses pieds dans les étriers).

Règle de la CAJO 22.19 (deuxième infraction en six mois).

Décision #2058363

Course 10 – Examen du deuxième quart (:26.4, :57).

Le #6, "Stone Carver", (James Macdonald), est immobilisé, mais se détache vers l'avant au poteau de 3/8 de mille.

Aucune infraction à la règle de la CAJO 22.05.01(k) (ne pas établir une cadence comparable à celle de la classe) par M. MacDonald.

Course 11 – Le #9, "Control The Power", (James Macdonald), a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance.

L'entraîneur, David Snowden, en a été averti.

Le cheval a été examiné après la course, par le Dr Ballinger, le vétérinaire de l'Association, et a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (maladie).

### **Réclamations :**

Aucune